

**Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports** Question n° 337

**Jeunesse et Sports**

**REF : DJS2014013**

**Signataire : MB/CD**

Séance du Conseil Municipal du 27/11/2014

RAPPORTEUR : Meriem DERKAOUI

**OBJET : Attribution de bourses dans le cadre du Contrat Local Jeunes "Auber+"**

**EXPOSE :**

Le principe de ce dispositif est de soutenir la jeunesse et d'assurer l'égalité des chances à tous les jeunes Albertivillariens(nes). Il permet ainsi aux jeunes de réaliser leur projet scolaire, professionnel, sportif et culturel sans que les conditions financières ne soient un obstacle à sa réalisation.

Le Contrat Local Jeunes « Auber+ » (C.L.J) consiste à accorder une aide complémentaire aux financements de droit commun existants à un (ou plusieurs) jeune(s) en contrepartie d'un engagement d'utilité sociale.

En charge du dispositif « Auber+ », le service Jeunesse organise toute la phase d' instruction et d'accompagnement du projet. Ce projet est présenté par le jeune à la commission composée du Maire adjoint à la Jeunesse, des professionnels oeuvrant en direction de la Jeunesse, du social, de l'insertion et du milieu associatif, du responsable du service Jeunesse et des référentes du Contrat Local Jeunes « Auber + » .

Le budget prévisionnel consacré au dispositif contrat Local Jeunes « Auber+ » pour l'année 2014 est fixé à 88 027 €.

L'objet de la présente délibération est de procéder à l'attribution nominative des bourses validées lors de la commission du 8 octobre 2014.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'attribution des bourses dont les montants, les bénéficiaires et l'objet, figurent en annexe de la délibération.

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 27 NOVEMBRE 2014

Présents :..... 37

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 27 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 18 novembre 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

**PRESENTS :**

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Meriem, MM. KARMAN Jean-Jacques, DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, MM. KAMALA Kilani, MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, MM. BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME AKOUA Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Sozig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI MOHAMED Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCCATTEAU Sylvie, M. WOHLGROTH Antoine, Mme MBONDO Thérèse, M. ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, MM. KADDOURI Nouredine, SANON Guillaume, Mme RABAH Hana, M. SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, ALVES Presilya, MM. BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,

**POUVOIRS :**

Mme VALLY Sophie	Représentée par :	M. KAMALA Kilani
Mme TLILI Leïla	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. TLILI Mohamed Fathi
Mme MILLA Josiane	Représentée par :	Mme MBONDO Thérèse
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme REDOUANE Wassila	Représentée par :	M. CHIBAH Salah
Mme FAGARD Alice	Représentée par :	M. BENKHELOUF Boualem
Mme PEJOUX Claudine	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
M. RACHEDI Hakim	Représenté par :	Mme VIGEANT Claire
Mme LENOURY Nadia	Représentée par :	M. BIDAL Damien

**ABSENTS:** MM. PLEE Eric, AIT BOUALI Omar

Mme GRARE Laurence représentée par M. DAGUET Anthony à partir de la question n° 330  
M. HAFIDI Abderrahim représenté par M. ZAIRI Rachid à partir de la question n°330  
Mme ALVES Presilya partie à la question n°332

**Secrétaire de séance :** Mme RABAH Hana

**Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports**

**Jeunesse et Sports**

**REF : DJS2014013**

**Signataire : MB/CD**

**OBJET : Attribution de bourses dans le cadre du Contrat Local Jeunes "Auber+"**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la délibération n°177 du 28 juin 2008 relative à la mise en place du Contrat Local Jeunes « Auber+ »,

Vu le budget communal,

Vu la délibération n°110 du 12 avril 2012 relative à la convention de partenariat entre la Commune d'Aubervilliers et le(s) jeunes albertivillariens(nes),

Considérant que la Commune a la volonté, par le Contrat Local Jeunes « Auber+ », d'assurer l'égalité des chances à tous les jeunes Albertivillariens(nes) en leur permettant de réaliser leurs projets scolaires, professionnels, sportifs et culturels sans que les conditions financières ne soient un obstacle à leur réalisation,

Considérant le besoin d'inciter les jeunes à participer à une action d'utilité sociale en contrepartie de l'attribution de la bourse Contrat Local Jeunes « Auber+ »,

Vu les demandes de soutien dans le cadre du Contrat Local Jeunes « Auber+ » formulées par les jeunes albertivillariens(nes) et l'avis favorable rendu par la commission d'attribution du 8 octobre 2014,

Considérant que les bourses attribuées dans le cadre du Contrat Local Jeunes « Auber+ » sont allouées, sous réserve de la production de justificatifs de la réalisation du projet et d'une attestation de réalisation de la mission d'utilité sociale dans la cadre de sa contrepartie,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**DIT QUE :** les bourses dont le principe et les montants ont été approuvés par délibération susvisée du 12 avril 2012 sont respectivement attribuées aux jeunes albertivillariens(nes) mentionnés dans la liste ci-dessous.

Noms Prénoms	Projets soutenus	Montant de l'aide
ABBAS Maëlle	Permis B	400 €
AHAMED Amina	Permis B	400 €
AKA Mathilde-Rose	Formation d'aide Médico-Psychologique	1000 €
AIRECHE Dilène	Formation de Moniteur Educateur	350 €
ANDRAUD Léa	Ecole de Préparation au concours d'Auxiliaire de Puériculture	600€
BIDANESSY Baccary	Formation Initiale Minimale Obligatoire (Conducteur Routier)	1000 €
CAMARA Boucari	BAFA	200 €
DEMBELE Abdalaye	Permis B	300 €
DESJARS Marine	Achat d'un Alto dans le cadre de ses études (Diplôme Universitaire du Musicien Intervenant et Diplôme d'Etudes Musicales au Conservatoire)	1000 €
DIBONGUE Terry	Ecole de commerce sur 3 ans et passage du Master	1000 €
DOUCOURE Fatouma	Permis B	300 €
DOUMBIA Ousmane	Permis B	400 €
GARCIA Anne	BAFA	176 €
GARCIA Sophie	Cours d'Allemand dans le cadre de son projet d'études ( Erasmus à Berlin)	270 €
GOLOKO Rhabi	BAFA	144 €
GOLOKO Mariame	Permis B	300 €
GRIRA Salem	Permis B	300 €
JOSEPH Iphonise	Formation diplômante d'aide soignante	729 €
KANDA Kévin	Permis B	400 €
KAPUNDJU Manuela	Permis B	300 €
KHERBOUCHE Carla	Ecole de mode	1000 €
LOMBI Téclair	Permis B	300 €
MBOW-N'DIAYE Fatou	BAFA	200 €
MEHALLEL Zinedine	Ecole de la Biochimie et de la biologie	1000 €
MPULULU Thérèse	BAFA	163 €
N'DIAYE Boubou	Permis B	400 €
N'DIAYE N'Deye-Rama	Permis B	300 €
PARNASSE Samir	Permis B	300 €
RAHMANI Hajar	Ecole de commerce (2 <sup>ème</sup> année BTS commerce international)	1000 €
SAMOURA Goudon	Permis B	400 €
SURMONT Karim	BAFA	144 €
SYLLA Fatou	Permis B	300 €
TU Caroline	Formation de préparation de Masso-Kinésithérapie	1000 €
ZOUHIRI Ibtissam	Formation Educatrice Spécialisée	350 €
Nombre de jeunes : 34 Nombre de dossiers : 34		16 426 €

**AUTORISE** : le Maire à signer les conventions relatives au partenariat du Contrat Local Jeunes « Auber+ » entre la commune et les jeunes.

**DIT QUE** : les dépenses correspondantes seront inscrites au budget communal sur les imputations suivantes :

service	chapitre	article	fonction	code action	dispositif
403	67	6714	422	PIJ	AUBER +

L'adjoint délégué



Maria MERCADER Y PUIG

Reçu en préfecture le : 28/11/2014

Publié le : 28/11/2014

Certifié exécutoire le : 28/11/2014

L'adjoint délégué

Maria MERCADER Y PUIG

